

PÉTITION

« Pour des contrats de prestation 2014-2017 garantissant des prestations de qualité répondant aux normes et garantissant des conditions de travail dignes »

Pour les institutions de l'AGOEER, l'année 2013 est celle du renouvellement des contrats de prestations signés avec l'Etat de Genève. Les organismes subventionnés par le DIP (AJETA, ACASE, ASTURAL, Atelier X, EPA et FOJ) ont déjà eu plusieurs séances avec le DIP durant le premier semestre 2013, concernant l'élaboration des contrats de prestations 2014-2017.

Ces institutions ont pris connaissance des **larges coupes prévues par le DIP** : rien que pour la FOJ, il manque 1,4 millions (dont 600'000 Frs pour des postes de personnel) et ce alors que les budgets sur lesquels tournent les institutions sont déjà insuffisants pour répondre aux besoins continus d'étendre les prestations pour les enfants et les jeunes !

Ces coupes radicales sont notamment la conséquence du mode de calcul choisi par l'Etat pour fixer le plan du budget pluriannuel. La dotation en personnel est basée sur les dotations théoriques de l'OFJ, sans tenir compte de la réalité du terrain. De plus, le plan pluriannuel est basé sur les comptes 2012 des institutions, hélas déjà déficitaires.

L'imposition de telles contraintes budgétaires va inmanquablement se répercuter sur le personnel et les prestations assurées 365 jours par an, et 24h/24h auprès de bénéficiaires dont les situations sont de plus en plus complexes et difficiles. La pérennité de certaines de ces institutions – les plus petites – est aussi gravement menacée, et ce, alors que le canton manque déjà cruellement de places d'accueil pour les enfants et les jeunes. Cela aura à court terme des **conséquences néfastes sur l'ensemble de la politique éducative, pédagogique et sociale du canton** (moins de places d'accueil donc plus d'enfants placés hors canton, moins de prévention donc plus de situations ayant recours à l'assistance, sécurité, santé, etc.).

Il est donc inacceptable de baser les futurs contrats de prestations sur de tels modes de calcul qui ne tiennent pas compte des coûts réels des prestations et qui méprisent l'immense travail effectué par le personnel de ces institutions pour offrir une attention, une écoute, un soutien, un accueil de qualité aux personnes qui en ont besoin !

De plus, ce projet de budget pour les contrats de prestations 2014-2017 ne tient absolument pas compte des **revendications syndicales du personnel exprimées ces dernières années** : manques d'effectifs induisant des problèmes organisationnels sur le terrain (horaires coupés, remplacements, etc.), heures de présence de nuit non reconnues, etc.

Il n'est donc pas acceptable que de telles contraintes soient imposées, tant au personnel qu'aux populations bénéficiaires. **Pour que la politique éducative et pédagogique de ce canton ainsi que les conditions de travail de celles et ceux qui s'y consacrent soient évolutives et non régressives, et afin de dénoncer les mesures prévues pour ces futurs contrats de prestations, nous vous invitons à signer la pétition ci-jointe.**

PÉTITION DU PERSONNEL DES INSTITUTIONS :
ACASE, AJETA, ASTURAL, ATELIER X, EPA, FOJ et plus largement de l'AGOEER
À L'INTENTION DU GRAND CONSEIL DU CANTON DE GENEVE

« Pour des contrats de prestation 2014-2017 garantissant des prestations de qualité répondant aux normes et garantissant des conditions de travail dignes »

Considérant :

1. Les coupes drastiques que le DIP veut faire dans les contrats de prestations 2014-2017 ;
2. Que ces coupes vont inévitablement se répercuter sur les conditions de travail et sur les effectifs, mettant ainsi en danger la qualité des prestations ;
3. Que les budgets sur lesquels tournent les institutions sont déjà actuellement insuffisants pour répondre aux besoins continus d'étendre les prestations aux enfants, jeunes et à leurs familles ;
4. Que ces coupes bafouent les revendications syndicales légitimes du personnel (heures de présence de nuits non reconnues, manque d'effectifs qui crée des problèmes organisationnels : horaires coupés, remplacements, etc.) ;
5. Que les instances dirigeantes de ces institutions ont écrit au Conseiller d'Etat Charles BEER pour lui signifier que, dans l'état actuel des choses, elles ne sont pas en mesure de signer des contrats de prestations ne leur permettant pas d'assurer le niveau de prestation exigé par l'OFJ.

Les soussigné-e-s demandent :

1. Que les contrats de prestations 2014-2017 soient revus au minimum sur la base des réalités du terrain exprimées par les directions de ces institutions ;
2. Que ces contrats de prestations prennent en compte les revendications légitimes et reconnues du personnel en prévision des négociations pour le renouvellement de la CCT qui auront lieu en 2014.

| NOM | PRENOM | INSTITUTION | SIGNATURE |
|-----|--------|-------------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Pétition à signer par le personnel des institutions de l'AGOEER. Tout le monde peut signer, quelle que soit la fonction et l'institution dans laquelle vous travaillez. Solidarité !

**À retourner aux syndicats SIT ou SSP, même partiellement remplie,
au plus tard le 26 août 2013**

Genève, le 25 juillet 2013